

## Guide pour la conception des projets de secteur 2016/2020

- Le projet de secteur va succéder aux anciens projets d'école. Il se définit sur un secteur de parcours de scolarité obligatoire centré autour d'un collège.
- Le socle est un cadre obligatoire. Il a pour ambition d'amener chaque élève à sa maîtrise, au meilleur niveau possible. Il n'y a donc plus de distinction entre les programmes et le socle : les programmes sont la déclinaison opérationnelle du socle. Les champs disciplinaires servent le même dessein.
- La conception du projet de secteur est réalisée en plusieurs étapes. L'ensemble des projets de secteur sera construit pour décembre 2016.
- Un diagnostic école ou RPI est nécessaire pour prendre en compte la spécificité de chaque école du secteur concerné au regard du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- La cohérence finale académique sera assurée par le choix des axes prioritaires du projet académique, déclinés localement selon les caractéristiques propres aux écoles ou aux RPI.

<p><b>Etape préliminaire : informations</b> L'ensemble des informations nécessaires est communiqué aux écoles via le COEE et l'espace M@gistère dédié – début mai.</p> <p><b>Première étape : diagnostic école</b> Les écoles réalisent, sur l'espace collaboratif M@gistère dédié, le diagnostic de leur école ou RPI en deux temps :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- première phase : les directeurs d'école ou de RPI renseignent la <b>partie quantitative</b> à partir des informations extraites de la fiche école de BE1D,</li> <li>- deuxième phase : les équipes d'école ou de RPI renseignent la <b>partie qualitative</b>.</li> </ul>           La ½ journée du 18 mai ainsi que les 3 premières heures d'animation pédagogique dédiées au projet de secteur, permettront aux équipes de réaliser ce travail qui sera alors automatiquement à disposition des circonscriptions par l'intermédiaire de M@gistère.</p> <p><b>Deuxième étape : synthèse des diagnostics par secteur et début de réflexion</b> Par cycle, au sein du collège de secteur, les enseignants sont réunis pour réaliser la synthèse de leur secteur à partir de la compilation fournie par la circonscription (extraction M@gistère). Ils pourront alors débiter la réflexion autour des nouveaux projets. Ils mobilisent le restant des heures d'animations pédagogiques réservées aux projets de secteur.</p> <p><b>Troisième étape : finalisation</b> Fort de la synthèse de secteur et d'école ou RPI, en s'appuyant sur la réflexion entamée, les équipes enseignantes, par secteurs, finalisent durant le premier trimestre 2016-2017 la conception des projets de secteur. L'organisation et le planning restent à définir mais les documents supports seront disponibles dès la fin de cette année scolaire 2015-2016 (sur M@gistere).</p>	<p>Début mai</p> <p>↓</p> <p>18 mai</p> <p>↓</p> <p>Par école ½ journée + 3h AP</p> <p>↓</p> <p>27 mai</p> <p>↓</p> <p>3 h AP Si possible dans collège</p> <p>↓</p> <p>5 juillet</p> <p>↓</p> <p>Rentrée 2016</p> <p>↓</p> <p>Décembre 2016</p>
<p>A titre d'information, en cohérence avec le projet académique, les axes retenus pour les projets de secteur sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe 1 : "Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves."</li> <li>- Axe 2 : "Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire."</li> </ul> <p>Les différents parcours (Parcours d'éducation artistique et culturel, Parcours citoyen, Parcours avenir et Parcours éducatif de santé) ainsi que les usages pédagogiques du numériques sont parties intégrantes de ces projets.</p>	

### Remarques :

- afin de continuer la réflexion et de finaliser le projet de secteur, durant l'année scolaire 2016-2017, 6 h d'animations pédagogiques seront consacrées à ces projets de secteur,
- les équipes en REP, ayant déjà réalisé ce travail dans le cadre de la conception des projets REP, sont exonérées.